



FONDS COMMUN - PSFE

DECISION N°

/D/MINFOF/UGFC-PSFE/CPFMATCo/SPM/N2P/2024 DU 12 NOV 2024

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSE APRES AVIS DE CONSULTATION N°000146/AC/ MINFOF/FC-PSFE/CSPM/SPM/2024, POUR LA LOCATION DE DEUX (02) VEHICULES PICK-UP DANS LE CADRE DES MISSIONS DE SECURISATION DE L'ASSIETTE FONCIERE SUPPORTANT LA RESERVE FORESTIERE DE MELAP.

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune et ses textes modificatifs ;

VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

VU le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'Avis de Consultation n°000146/AC/ MINFOF/FC-PSFE/CSPM/SPM/2024 du 11 octobre 2024, pour la location de deux (02) véhicules Pick-Up dans le cadre des missions de sécurisation de l'assiette foncière supportant la réserve forestière de Melap ;

VU la proposition d'attribution n°036/CSPM/FC-PSFE/SEC du 31 octobre 2024.

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-dessous représenté, est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative l'Avis de Consultation n°000164/AC/ MINFOF/FC-PSFE/CSPM/SPM/2024 du 11 octobre 2024 sus évoqué, ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
Budget du Fonds Commun- PSFE, Exercice 2024	ALICYA AUTO SARL BP : 13 118 Yaoundé, Tel : 698 04 98 98 / 677 38 88 15	Neuf millions quatre cent quarante-quatre mille six cent (9 444 600)	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 12 NOV 2024

Le Ministre des Forêts et de la Faune

Jules Doret NDONGO